



**HAL**  
open science

## Les vers d'exil de Bussy: horizons littéraires du loisir mondain

Marine Roussillon

► **To cite this version:**

Marine Roussillon. Les vers d'exil de Bussy: horizons littéraires du loisir mondain. Rabutinages, 2016, Horizons littéraires, 26, pp.71. halshs-01487306

**HAL Id: halshs-01487306**

**<https://shs.hal.science/halshs-01487306>**

Submitted on 14 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversation, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les États »<sup>1</sup>. Dans une lettre à Mme de Sévigné du 4 août 1687, Bussy définit l'écriture, en vers ou en prose, comme l'un des loisirs d'un seigneur écarté des affaires de l'État, aux côtés de la lecture, de la conversation et de la recherche des « titres » qui justifient son pouvoir. Dans une autre lettre, il refuse d'être assimilé à « un auteur qui écrit pour être imprimé » et se définit comme « un homme de qualité qui écrit pour s'occuper »<sup>2</sup>. L'écriture est un loisir et en même temps un signe de distinction, une marque de la qualité de l'auteur. La revendication d'une écriture noble définie comme une pratique de loisir et de distinction est cependant rendue problématique par la situation de Bussy : grand seigneur et bel esprit, certes, mais aussi exilé en raison de son activité d'écriture et auteur d'un ouvrage sulfureux qui circule alors sous forme imprimée, l'*Histoire amoureuse des Gaules*. La conception de l'écriture comme loisir mondain propre à un grand seigneur est ainsi mise en tension par l'exil, qui qualifie différemment la pratique d'écriture de Bussy, en fait un auteur au moment même où on observe une « naissance de l'écrivain »<sup>3</sup>. C'est cette tension qu'il s'agit ici d'explorer, à partir des vers écrits par Bussy durant son exil et recueillis dans sa correspondance : que fait l'exil – et à travers lui l'émergence de ce que nous appelons la littérature – à la pratique noble de l'écriture comme loisir<sup>4</sup> ?

### Les vers mondains dans la correspondance de Bussy-Rabutin

La correspondance de Bussy est truffée de vers, de lui comme d'autres, écrivains ou amateurs. Près de 70 pièces de vers de Bussy y sont insérées. La plus grande partie de ces vers est destinée à des correspondantes à la cour ou dans les cercles mondains parisiens et est envoyée entre 1667 et 1676. Leurs principales destinataires sont Mlle Dupré, Mme de Scudéry et Mme de Montmorency<sup>5</sup>, qui reçoivent à elles trois près d'un tiers des vers de Bussy recueillis dans sa correspondance. Dans le même temps, Bussy s'adresse aussi à des érudits proches des mêmes cercles, comme le père Bouhours ou Valentin Conrart. Mais les formes varient en fonction des destinataires : aux érudits, il adresse des épigrammes, des vers traduits ou adaptés des Anciens. Avec les correspondantes proches de la cour et des milieux mondains, il exploite les formes à la mode : des sonnets en bouts-rimés, des rondeaux et une ballade. Il s'inscrit ainsi non seulement dans la continuité des pratiques du loisir mondain<sup>6</sup>, mais aussi dans un dialogue avec la littérature imprimée : la référence à Marot, à Voiture puis aux *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux* de Benserade est prégnante, et parfois même explicite<sup>7</sup>. La plupart de ces vers traite d'un thème unique : l'infidélité de Madame de Montglas.

<sup>1</sup> *Correspondance*, Ludovic Lalanne éd., Paris, Charpentier, 1858-1859, 6 vol., t. VI, p. 89, À Madame de Sévigné, Cressia, 4 août 1687.

<sup>2</sup> *Correspondance*, t. I, p. 249, À Mademoiselle Dupré, À Chaseu, ce 10 mars 1670.

<sup>3</sup> Voir A. Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.

<sup>4</sup> Sur l'écriture dans la culture aristocratique, voir J. Dewald, *Aristocratic experience and the origins of modern culture. France, 1570-1715*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1993, p. 174-203.

<sup>5</sup> Mlle Dupré, nièce de Desmarets de Saint-Sorlin, est l'amie de Mlle de Scudéry et de Mlle de la Vigne, et certains de ses vers sont publiés par le Père Bouhours. Mme de Scudéry, veuve de George de Scudéry et belle-sœur de Madeleine de Scudéry, tient une place de choix dans les cercles galants. Amie du père Rapin et du duc de Saint-Aignan, elle est aussi liée à Mme de Maintenon. Quant à Mme de Montmorency, elle est la principale source de nouvelles de la cour dans la correspondance de Bussy.

<sup>6</sup> Décrites par A. Génétiot, *Les genres lyriques mondains : 1630-1660. Étude des poésies de Voiture, Vion d'Alibray, Sarrasin et Scarron*. Genève, Droz, 1990.

<sup>7</sup> Bussy écrit à propos d'une ballade qu'il envoie à Mme de Scudéry : « elle a un air de Marot qui ne me déplaît pas » (*Correspondance*, t. III, p. 137, À Mme de Scudéry, à Chaseu, ce 17 février 1676) ; ailleurs il se réclame de Benserade lorsqu'il écrit un rondeau (*Correspondance*, t. III, p. 187). L'un de ses correspondants, nommé Grammont, fait son éloge en déclarant qu'il « fai[t] revivre Pétrone et surpass[er] Voiture » (*Correspondance*, t. V, p. 496, de Grammont à Bussy, à Dijon, ce 12 janvier 1686).

Un deuxième ensemble de vers, moins important (environ un quart du total), est adressé à des correspondantes qui appartiennent aux cercles que Bussy fréquente en Bourgogne. Les principales destinataires en sont des femmes, avec qui Bussy entretient souvent des relations amoureuses : Mme de La Roche, Mme de Toulangeon ou la marquise de Montjeu. À l'exception des vers adressés à Mme de La Roche, écrits entre 1667 et 1669, ces échanges se situent plutôt après le rappel à la cour de Bussy, entre 1685 et 1692. Ils sont moins suivis que ceux que Bussy entretient avec les cercles mondains. Ils prennent aussi des formes moins littéraires : madrigaux, couplets ou lettres galantes.

Les formes choisies et l'inscription de ces vers dans des échanges épistolaires les rapprochent des pratiques de loisir mondain issues de la conversation décrites par Alain Génétiot<sup>8</sup>. Cependant, ces vers ne peuvent pas être considérés seulement comme des traces de pratiques de loisir : leur présence dans la correspondance est le fruit d'un processus de sélection, initié par Bussy lui-même et poursuivi par ses éditeurs, qui construit une œuvre littéraire destinée à la publication. Dès le moment de l'écriture des lettres, Bussy sélectionne certaines pièces de vers pour les faire admirer à d'autres qu'à leur destinataire<sup>9</sup>. Ces vers sont extraits de leur contexte premier – celui de l'échange galant – pour être offerts à l'admiration d'un destinataire second. Les recueils de lettres par lesquels nous connaissons ces vers sont eux-mêmes les fruits d'un travail de sélection et d'organisation préparatoire à une publication imprimée. Cet article se propose d'explorer la tension entre loisir mondain et œuvre littéraire dans les vers de Bussy à partir de trois ensembles de vers : une série de madrigaux offerts comme étrennes à Madame de la Roche le 1<sup>er</sup> janvier 1669, un ensemble de bouts-rimés échangés par Bussy et Mlle Dupré entre 1669 et 1671 et un recueil de vers contre Mme de Montglas présenté au roi en 1674.

### **Des madrigaux pour étrennes (1<sup>er</sup> janvier 1669)**

Madame de la Roche est une proche voisine de Bussy qui apparaît dans sa correspondance dès 1667 et semble devenir rapidement sa maîtresse<sup>10</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier 1669, Bussy et sa famille, réunis à Chaseu, lui font parvenir pour étrennes sept bourses, accompagnées d'autant de madrigaux et d'une lettre mêlée de vers et de prose.

Suivant la louable coutume des anciens de donner des étrennes à leurs amis, nous avons résolu de vous donner les vôtres, madame, et nous avons cru que depuis quatre ou cinq mois que vous amassez l'argent de notre pays, nous ne pouvions vous rien donner de plus utile que des bourses pour l'emporter.

Ce ne sont pas de ces présents,  
Qui marquent la magnificence :  
Nous laissons de cette dépense  
Tout l'honneur aux partisans,  
Ne voulant pas, chère comtesse,  
(En vous en faisant de plus grands)  
Déroger à noblesse.  
Et comme les Dieux tout-puissants,  
Sans s'amuser à l'encens,  
Regardent le cœur qui l'adresse,  
Contentez-vous de nos empressements,  
Et pour faire cas de nos bourses,  
Regardez-en les sources.<sup>11</sup>

Les vers s'inscrivent dans une relation d'échange qu'ils ne font que compléter, mais ce sont eux qui donnent leur valeur aux présents<sup>12</sup>. L'opposition aux « partisans », c'est-à-dire aux financiers, fait de l'écriture un signe de la noblesse des auteurs, qui fonde la valeur de ce qu'ils offrent.

---

<sup>8</sup> A. Génétiot, *Poétique du loisir mondain, de Voiture à La Fontaine*, Paris, Champion, 1997.

<sup>9</sup> Par exemple : *Correspondance*, t. VI, p. 527, À Madame de Sévigné, à Chaseu, ce 31 janvier 1692.

<sup>10</sup> *Correspondance*, t. I, p. 68, À Madame de La Roche, de Chaseu, ce 1<sup>er</sup> octobre 1667.

<sup>11</sup> *Correspondance*, t. I, p. 144, à Chaseu, ce 1<sup>er</sup> janvier 1669.

<sup>12</sup> A. Génétiot consacre un développement aux étrennes en vers dans *Les genres lyriques mondains*, op. cit., p. 160.

Chacun des madrigaux est attribué à l'une des personnes alors présentes à Chaseu avec Bussy : Bussy lui-même, le comte de Toulangeon son beau-frère, la comtesse de Toulangeon, épouse du précédent, l'épouse de Bussy, ses deux filles et son fils. L'écriture est ainsi désignée comme une pratique collective. La forme du madrigal, brève et peu codifiée, renforce cette inscription de l'écriture dans le loisir mondain<sup>13</sup>. Les madrigaux sont en effet très rarement imprimés dans les recueils de poésie du temps. C'est la forme privilégiée par Bussy lorsqu'il adresse des vers à ses correspondantes bourguignonnes, en particulier dans les années 1685-1690<sup>14</sup>.

L'esthétique des madrigaux à Mme de la Roche est une esthétique galante, qui affirme le désir de plaire et fait du don amoureux le modèle de tout présent. Cependant, l'insistance sur l'argent qui caractérise le début de la lettre, et accuse presque Mme de la Roche de vénalité, relève plutôt du burlesque. Dans les madrigaux, la belle galanterie voisine avec des allusions plus licencieuses :

Madrigal de madame de Rabutin, dame de Remiremont.

Je vous donne aujourd'hui ma bourse et ma tendresse.  
C'est tout, mon aimable comtesse,  
Ce qu'on donne à Remiremont,  
Si par quelque métamorphose  
Je devenais jamais garçon,  
Je vous donnerais autre chose.

Cette ambiguïté entre belle galanterie et galanterie licencieuse, caractéristique de l'ensemble des vers de Bussy, est particulièrement prononcée dans ceux qu'il adresse aux correspondantes bourguignonnes, dont certains sont clairement gaillards<sup>15</sup>.

À l'image de ces vers adressés à Mme de La Roche, l'ensemble des vers adressés à des correspondantes en Bourgogne s'inscrit dans des pratiques de loisir mondain. Ils adoptent des formes peu codifiées et une esthétique mêlant belle galanterie et galanterie licencieuse. L'écriture de vers est une « bagatelle », un divertissement, qui donne de la valeur aux lettres de Bussy et en même temps affirme sa propre valeur : celle d'un homme de qualité qui a de l'esprit et l'habitude des divertissements de la cour.

### Un concours de bouts-rimés (1669-1671)

Autre pratique caractéristique du loisir mondain, les échanges de bouts-rimés<sup>16</sup> font leur apparition dans la correspondance de Bussy en 1667 : il s'agit de composer un sonnet sur des rimes données, souvent bizarres et difficiles. Le 15 juillet 1667, le comte de Grammont soumet à l'appréciation de Bussy un sonnet en bouts-rimés de Bourdenave et lui envoie des rimes particulièrement difficiles sur lesquelles il le défie de composer à son tour un sonnet<sup>17</sup>. Bussy s'exécute et échange plusieurs poèmes avec Grammont, la maîtresse de celui-ci et Bourdenave lui-même<sup>18</sup>.

---

<sup>13</sup> Selon A. Génétiot, le madrigal « emblématique de la poésie mondaine, est le poème privilégié des relations sociales aristocratiques » (*Les genres lyriques mondains*, op. cit., p. 60).

<sup>14</sup> En janvier 1685, Bussy écrit deux madrigaux, l'un pour la marquise de Montjeu et l'autre pour Mlle de Ragny (*Correspondance*, t. V, p. 415). En janvier 1692, il en écrit un pour le comte de Dalet, adressé à Marie-Anne de Damas, fiancée du comte de Ragny (*Correspondance*, t. VI, p. 527).

<sup>15</sup> Le madrigal adressé à la marquise de Montjeu en janvier 1685 (*Correspondance*, t. V, p. 415) fait rimer « écu » et « cocu ». Le 30 septembre 1685, Bussy adresse à Mme de Créancé une lettre mêlée de prose et de vers entièrement consacrée à son pucelage (*Correspondance*, t. V, p. 462, À Mme de Créancé, à Bussy, ce 30 septembre 1685). C'est aussi le sujet d'une lettre mêlée de vers à Mlle de Ragny juste après son mariage avec le comte de Tracy (*Correspondance*, t. V, p. 582-583, à Mme de Tracy, à Bussy, ce 17 août 1686).

<sup>16</sup> Sur les bouts-rimés, voir A. Génétiot, *Les genres lyriques mondains*, op. cit., p. 37-39.

<sup>17</sup> *Correspondance*, t. I, p. 48, Le Comte de Gramont à Bussy, à Paris, ce 15 juillet 1667.

<sup>18</sup> Bussy répond à Gramont avec un sonnet sur la campagne du roi (« Lorsque je vois le roi nuit et jour au bivouac », *Correspondance*, t. I, p. 50, au comte de Gramont, à Chaseu ce 20 juillet 1667), puis un sonnet galant adressé à l'amie anonyme du comte de Gramont (« Si tu voulais aimer un homme de bivouac », *Correspondance*, t. I, p. 53, au comte de Gramont, à Bussy ce 5 août 1667). Gramont lui envoie alors un sonnet sur une coquette (*Correspondance*, t. I, p. 55, le comte de Gramont à Bussy, à Paris, ce 13 août 1667), dont Bussy reprend les rimes dans un sonnet sur une inconstante (« Si vous m'eussiez toujours conservé votre amour », *Correspondance*, t. I, p. 56, au comte de Gramont, à Paris ce 18 août 1667).

Le 8 septembre 1669, c'est Mlle Dupré qui envoie à Bussy un sonnet en bouts-rimés. C'est le début d'un échange qui dure plus d'un an. Bussy envoie à Mlle Dupré quatre sonnets en bouts-rimés entre novembre 1669 et février 1671, tous sur le thème de l'infidélité de Mme de Montglas<sup>19</sup>. Mlle Dupré répond par des poèmes contre l'amour et fait aussi parvenir à Bussy des sonnets de l'abbé du Bac contre les faux dévots. Tout au long de cet échange, l'écriture est désignée comme un jeu. Bussy et Mlle Dupré se lancent des défis : c'est à celui qui fournira le plus de sonnets sur le même thème. Les vers sont placés dans la continuité de la conversation. Bussy et Mlle Dupré se rendent des visites fréquentes, que la correspondance prépare ou prolonge. Les vers sont lus, montrés et sont présentés comme des exercices pour développer l'esprit en vue de la conversation mondaine<sup>20</sup>. Dans ce contexte, la valeur du bout-rimé tient à son ingéniosité.

Cet échange sert de prétexte à Bussy pour insérer d'autres poèmes dans ses lettres, qui ne s'inscrivent pas dans la compétition ludique mise en place par les bouts-rimés. Dès le 1<sup>er</sup> novembre 1669, il joint à sa lettre un rondeau.

Feu mon amour de mémoire peu tendre  
 Me fait rougir et je ne puis comprendre  
 Qu'il m'ait longtemps fait pleurer comme un veau  
 Car la beauté de madame Cateau  
 À tant d'honneur ne devait pas s'attendre

Je sais de plus, ce qui va vous surprendre,  
 Qu'avec moi la belle aimait Timandre,  
 Et de cela je mettrais ma main au  
 feu.

Que ne doit-on de cette folle attendre ?  
 Jusqu'aux valets, nous la verrons descendre,  
 Et ses amours porter jusqu'au tombeau ;  
 Car en un mot son cœur est un fourneau,  
 Et jamais cœur ne fut si prompt à prendre  
 feu.<sup>21</sup>

Comme le sonnet en bouts-rimés, il s'agit d'une forme très contrainte et qui met en valeur l'ingéniosité de son auteur<sup>22</sup>. Le refrain ou rentrement reprend le premier mot du poème pour en opposer différentes acceptions. La métaphore du feu amoureux, présente à la fin du poème, est ici opposée à la mort du premier vers (« feu mon amour ») pour construire une interprétation de la rupture entre les amants : c'est le désir insatiable de Mme de Montglas qui a tué l'amour de Bussy. Si l'écriture de Bussy reste ici inscrite dans un échange mondain, elle est aussi nourrie de modèles littéraires. Le rondeau marotique ressuscité par Voiture et les recueils de rondeaux des années 1640-1650<sup>23</sup> lui fournissent à la fois une forme et une esthétique, celle de la raillerie parfois grivoise. C'est d'abord contre Mme de Montglas que Bussy utilise cette forme, avec neuf rondeaux contre l'infidèle insérés dans sa correspondance en 1669 et 1672<sup>24</sup>. Puis lorsque Benserade publie ses *Métamorphoses*

---

Bourdenave, qui a vu le sonnet à la louange du roi, en reprend à son tour les rimes (*Correspondance*, t. I, p. 61, M. de Bourdenave à Bussy, à Paris, ce 15 septembre 1667).

<sup>19</sup> « Au secours, mon courage, au secours, ma vigueur », *Correspondance*, t. I, p. 219, À Mademoiselle Dupré, à Bussy, ce 1<sup>er</sup> novembre 1669 ; « Je ne veux plus faire de vers », *Correspondance*, t. I, p. 225, À Mlle Dupré, de Bussy ce 20 novembre 1669 ; « Du temps que je servais, Iris, à votre autel », *Correspondance*, t. I, p. 250, À Mlle Dupré, de Chaseu, ce 10 mars 1670 ; « Du temps que de Philis j'étais le seul mignard », *Correspondance*, t. I, p. 370, À Mlle Dupré, de Chaseu, ce 6 février 1671.

<sup>20</sup> *Correspondance*, t. I, p. 198, Mademoiselle Dupré à Bussy, à Sainte-Reine, ce 8 septembre 1669.

<sup>21</sup> *Correspondance*, t. I, p. 218, À Mademoiselle Dupré, à Bussy, ce 1<sup>er</sup> novembre 1669.

<sup>22</sup> Sur le rondeau marotique, voir A. Génétiot, *Les genres lyriques mondains*, op. cit., p. 42.

<sup>23</sup> *Recueil de divers rondeaux*, Paris, A. Courbé, 1639 ; *Nouveau recueil de divers rondeaux*, Paris, A. Courbé, 1650.

<sup>24</sup> « Foi du plus loyal des amants », *Correspondance*, t. I, p. 157, À Mme de Montmorency, à Paris, ce 24 mars 1669 ; « De revenir en vain je vous demande », *Correspondance*, t. I, p. 159, À Mme de Montmorency, à Paris, ce 4 avril 1669 ; « Abandonné d'une ingrante maîtresse », *Correspondance*, t. I, p. 161-162, À Mme de Montmorency, à Bussy, ce 2 mai 1669 ; « Faire l'amour, la chose est ordinaire », *Correspondance*, t. I, p. 462-463 (ce rondeau apparaît dans la lettre à Mme de Montmorency du 2 mai 1669 dans l'édition de 1697) ; « Feu mon amour de mémoire peu tendre », *Correspondance*, t. I, p. 218, À Mademoiselle Dupré, à Bussy, ce 1<sup>er</sup> novembre 1669 ; « À Dieu ne plaise infidèle Montglas », *Correspondance*,

*d'Ovide en rondeaux*<sup>25</sup> en 1676, Bussy profite du retour en vogue du rondeau et en adresse trois à Madame d'Ons-en-Bray, à Mme Talon et au roi<sup>26</sup>.

L'échange de bouts-rimés avec Mlle Dupré, comme les vers adressés aux correspondantes proches de la cour et des cercles mondains, permettent à Bussy de continuer à prendre part aux échanges mondains malgré son exil. Dans le même temps, ces pièces de vers donnent de la valeur à la correspondance de Bussy. Elles lui servent de monnaie d'échange pour obtenir les nouvelles de la cour qui lui sont nécessaires. La correspondance développe une stratégie de présence dans laquelle la forme poétique joue un rôle essentiel. Le choix des formes est cohérent avec cet objectif. Dans cette correspondance parisienne et mondaine, Bussy privilégie des formes à la mode, dont les contraintes fortes mettent en valeur son esprit et son ingéniosité, car ce sont celles qui donnent le plus de valeur à son écriture et lui assurent la plus grande circulation.

En 1691, Bussy et Mlle Dupré reprennent brièvement leur échange de bouts-rimés. L'exil de Bussy a pris fin depuis plusieurs années et les enjeux de l'écriture ont changé. Bussy écrit : « remettons-nous en goût ; il sera beau à nous de ne rien laisser à dire à la postérité sur les deux sujets que nous nous sommes prescrits »<sup>27</sup>. L'échange n'est plus seulement un jeu, une bagatelle qui divertit des chagrins présents. Il s'adresse à la postérité, dont il veut susciter l'admiration. Le corpus de textes suscités par le jeu mondain est repris et envisagé comme une œuvre littéraire.

### Un recueil de poèmes contre l'infidèle (1674)

Le même phénomène de littérisation de textes issus de pratiques de loisir peut être observé à une plus grande échelle dans le recueil de poèmes contre l'infidèle, aujourd'hui perdu, que le duc de Saint-Aignan a présenté à Louis XIV en 1674. Comme il le fait pour sa correspondance, Bussy semble avoir recueilli ces vers au fur et à mesure de leur écriture. Il évoque déjà son recueil en 1670, dans une lettre à Mme de Scudéry : « Puisque vous souffrez et que vous aimez même tant ce que je dis d'elle en vers, je vous ferai voir ce que l'amour, le dépit, le mépris ou la haine, tout ce qu'il vous plaira, m'ont fait faire sur son sujet : mais il faut que nous lisions cela tête à tête, aussi bien que les mémoires que vous me demandez à voir »<sup>28</sup>. La constitution du recueil de vers contre Madame de Montglas est ainsi parallèle à celle des *Mémoires*.

Que contient ce recueil ? Quasiment tous les vers adressés par Bussy aux cercles mondains parisiens entre 1667 et 1674 prennent pour sujet l'infidélité de Madame de Montglas. Les deux premiers sonnets envoyés à Grammont dans le cadre de leur échange de bouts-rimés portent sur le roi puis sur une thématique galante, mais dès le mois d'août 1667, Bussy n'écrit plus de vers que contre « l'inconstante »<sup>29</sup>. C'est d'abord le sonnet « Si vous m'eussiez toujours conservé votre amour », adressé au comte de Grammont. Puis, à la fin de l'année 1667, Bussy adresse à Mlle d'Armentières des devises et des maximes accusant Mme de Montglas<sup>30</sup>, et en janvier 1668 une lettre galante rythmée par un refrain : « Cela soit dit en passant/ pour celle que j'aimais tant »<sup>31</sup>. Les quatre sonnets en bouts-rimés adressés à Mlle Dupré entre 1669 et 1671 traitent du même thème. Il faut encore y ajouter les

---

t. I, p. 319-320, À Madame de Scudéry, à Bussy, ce 1<sup>er</sup> octobre 1670 ; « Cause qui voudra de ma haine », *Correspondance*, t. I, p. 328, À Madame de Scudéry, à Bussy, ce 23 octobre 1670 ; « Autant en emporte le vent », *Correspondance*, t. II, p. 83, À Mlle Dupré, à Chaseu, ce 22 mars 1672 ; « Debout, Muse, debout », *Correspondance*, t. II, p. 110, À Mme de Montmorency, à Bussy, ce 9 mai 1672.

<sup>25</sup> I. de Benserade, *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux imprimés et enrichis de figures, par ordre de Sa Majesté...*, Paris, Imprimerie royale, 1676.

<sup>26</sup> « De vous aimer j'ai quasi le dessein », *Correspondance*, t. III, p. 187-188 ; « Vous en voulez, Climène, des rondeaux », *Correspondance*, t. III, p. 196-197, À Mme Talon, de Paris, ce 26 décembre 1676 ; « Pardonnez-moi, Sire, si j'ose enfin vous dire », *Correspondance*, t. III, p. 197-198, Au Duc de Saint-Aignan, de Paris, ce 31 décembre 1676. Ce dernier rondeau a été publié par Christophe Blanquie dans Bussy-Rabutin, *Lettres au roi*, in *Discours à sa famille...*, Preçy-sous-Thil, éditions de l'Armençon, 2000.

<sup>27</sup> *Correspondance*, t. VI, p. 470, À Mlle Dupré, à Chaseu, ce 7 avril 1691.

<sup>28</sup> *Correspondance*, t. I, p. 327, À Mme de Scudéry, à Bussy, ce 23 octobre 1670.

<sup>29</sup> Une seule exception : la ballade « Il n'est rien tel que d'aimer » envoyée à Mme de Scudéry (*Correspondance*, t. I, p. 429, À Mme de Scudéry, de Chaseu, ce 2 juillet 1671). Mais Bussy répond ici à une demande expresse de sa correspondante, qui se lasse d'entendre du mal de Mme de Montglas.

<sup>30</sup> *Correspondance*, t. I, p. 70-71, À Mlle d'Armentières, à Chaseu, ce 28 octobre 1667.

<sup>31</sup> *Correspondance*, t. I, p. 85, À Mlle d'Armentières, à Bussy, ce 20 janvier 1668.

neuf rondeaux adressés à Mlle Dupré, Mme de Montmorency et Mme de Scudéry entre 1669 et 1672<sup>32</sup>.

Mme de Scudéry et surtout Mme de Montmorency sont des amies de Mme de Montglas et tâchent dans leurs lettres de prendre sa défense. Bussy répond avec ses poèmes et cherche à imposer sa version de leur rupture. Mieux : il utilise la forme poétique pour assurer la circulation la plus large possible à ses accusations contre Madame de Montglas. Bussy se moque ainsi de Mme de Montmorency :

Vous ne vouliez pas entendre mal parler de Satan parce qu'il est de vos amis, et vous me demandez aujourd'hui des vers contre lui et vous lui faites accroire que les injures n'offensent qu'en prose. Savez-vous bien ce que c'est, madame, et dont vous ne vous apercevez peut-être pas vous-même ? C'est que vous êtes à Bagnolet, que le diable n'y peut aller à cloche-pied, et que vous voulez divertir la princesse [Mme de Nemours].<sup>33</sup>

L'écriture de vers répond ici à un enjeu de réputation. Après la rupture, il s'agit pour Bussy de diffuser sa version des faits et de se défendre des accusations d'inconstance portées contre lui. C'est aussi un moyen pour Bussy de tenir un discours sur son exil. Il présente son emprisonnement comme la cause de l'infidélité de sa maîtresse : le thème de l'infidèle lui permet alors de déplorer l'injustice dont il a été victime sans pour autant remettre en cause la décision royale. Comme dans le cas des sonnets en bouts-rimés, les poèmes contre Madame de Montglas mettent la forme poétique au service d'une stratégie de présence.

La mise en recueil de ces poèmes modifie ce qui en fait la valeur : l'accent n'est plus sur le fond, l'infidélité, répétée jusqu'à devenir conventionnelle, mais sur la forme, la variété des manières de traiter un thème unique. « J'admire l'abondance avec laquelle vous dites tant de choses différentes, et si agréables sur une même matière. Je pourrais bien en réjouir le roi à quelques heures de son loisir »<sup>34</sup>, écrit le duc de Saint-Aignan. Le recueil ne rompt pas avec les pratiques de loisir mondain : après l'avoir lu, Saint-Aignan envoie à son tour un poème à Bussy et l'invite à en écrire un autre sur les mêmes rimes, prolongeant les échanges de vers qui sont à l'origine du recueil<sup>35</sup>. Cependant, en décontextualisant les vers, en les sortant de la correspondance, le recueil les rend disponibles pour de nouvelles appropriations. Ils peuvent devenir des objets de plaisir en dehors de l'échange mondain et de tout intérêt pour les relations de Bussy et de Madame de Montglas. C'est ce que suggère Saint-Aignan en proposant d'en faire un objet de divertissement pour le roi. C'est en auteur, autant qu'en courtisan, que Bussy se donne à lire. C'est le cas plus généralement dans l'ensemble des vers écrits pour le roi, qui font l'objet d'un travail d'écriture tout particulier<sup>36</sup>. La requête en vers à Louis XIV écrite par Bussy en 1665<sup>37</sup> est ainsi la première pièce de vers de Bussy à faire l'objet d'une publication imprimée, dans le *Recueil de vers choisis* du père Bouhours en 1693<sup>38</sup>. Dans ce cas comme dans celui du rondeau adressé à Louis XIV en 1676, l'adresse au roi adopte des formes inspirées de la littérature imprimée pour plaire au souverain.

La mise en recueil des poèmes écrits pendant l'exil est aussi un moyen de définir les frontières d'une œuvre, d'en exclure les textes compromettants et de contrer les attributions accusatrices<sup>39</sup>. C'est ce que montre le récit fait par Saint-Aignan et retranscrit par Bussy du moment où le duc a présenté au roi le recueil de poèmes de son ami<sup>40</sup>. Dans ce récit, le roi rapporte à Saint-Aignan des accusations contre Bussy : « Sa Majesté lui avait dit qu'on m'accusait d'avoir fait des chansons qui couraient contre les ministres et contre quelques gens de la cour ». Saint-Aignan tâche alors de défendre son ami et répond « qu'il était contre toute apparence de raison d'accuser de pareilles sottises un homme de [son] âge, et du rang que [Bussy] avai[t] tenu dans le monde ». À quoi le roi rétorque « qu'il eût fallu que [Bussy] eusse perdu l'esprit ». C'est alors que Saint-Aignan propose au roi la lecture du recueil de

<sup>32</sup> Voir notes 21 et 22 pour les sonnets, 26 pour les rondeaux.

<sup>33</sup> *Correspondance*, t. II, p. 110, À Mme de Montmorency, à Bussy, ce 9 mai 1672.

<sup>34</sup> *Correspondance*, t. II, p. 338-339. Le duc de Saint-Aignan à Bussy, à Versailles, ce 3 avril 1674.

<sup>35</sup> *Ibid.* Bussy répond le lendemain avec le sonnet « Tes fruits sont plus amers, faux amour, que rhubarbe », *Correspondance*, t. II, p. 340. Au duc de Saint-Aignan, à Paris, ce 4 avril 1674.

<sup>36</sup> Comme l'a remarqué Christophe Blanquie à propos de l'ensemble des lettres au roi dans son introduction aux *Lettres au roi*, op. cit., p. 241.

<sup>37</sup> Bussy-Rabutin, *Mémoires*, Ludovic Lalanne éd., Paris, 1857, 2 vol., t. II, p. 232.

<sup>38</sup> P. D. Bouhours (éd.), *Recueil de vers choisis*, Paris, George et Louis Josse, 1693, p. 34-39.

<sup>39</sup> C'est une préoccupation constante de Bussy. Voir par exemple *Correspondance*, t. III, p. 201, Au P.P. Brulard, à Paris ce 14 janvier 1677 ou t. IV, p. 193, À Madame de Rabutin, à Chateau ce 29 septembre 1678.

<sup>40</sup> *Correspondance*, t. II, p. 340-341.

poèmes : « il lui avait répliqué que personne n'était plus éloigné d'être fou que moi, et que Sa Majesté le pouvait voir dans la lettre qu'il lui avait présentée de ma part, et dans un recueil de pièces qui le pouvaient divertir, s'il avait agréable de le voir ». La qualité des pièces du recueil devient ici une preuve de la qualité de leur auteur : les vers prouvent que Bussy n'est pas « fou », c'est-à-dire qu'il n'est pas rebelle. Parce qu'elles plairont au roi, elles montrent que Bussy lui-même n'a pas d'autre désir que de lui plaire.

Le duc de Saint-Aignan évoque à nouveau le recueil présenté au roi dans une lettre du 19 avril<sup>41</sup>. Il raconte alors y une nouvelle conversation entre Louis XIV et lui à propos de Bussy. Ce récit suggère une certaine efficacité du désir de plaire manifesté par l'écriture. Le roi passe au fil du récit du « reproche » (« Bussy est à Paris... il faut qu'il s'en aille ») à la faveur (« qu'il demeure encore quinze jours ou trois semaines ») sous l'influence de l'attitude de Saint-Aignan, qui refuse de lui obéir et de servir d'intermédiaire à sa fermeté. Au milieu du récit, le roi mentionne le recueil de vers, et Saint-Aignan souligne à quel point cette mention semble à contre temps, sans rapport avec la discussion qui précède : « Le roi, au lieu de me répondre à cela précisément, me répondit ceci : « Je n'ai pas encore lu son recueil, il est dans ce petit cabinet sur la table ». La construction du récit suggère ainsi l'efficacité de ce livre offert au roi, capable – sans même qu'il ait été lu – d'adoucir le cœur du souverain.

Le cas des vers de Bussy met ainsi en lumière la manière dont l'émergence de la littérature comme valeur et son institution progressive informent l'écriture noble comme le loisir mondain.

Au sein de la correspondance de Bussy, les vers apparaissent comme autant de signes du loisir et de la qualité de Bussy, de sa condition d'aristocrate, de son bon goût et de sa maîtrise des codes de la cour. En même temps, les lettres les désignent comme autant de traces d'échanges ludiques entretenus avec un cercle étroit de connaissances et d'amis. Pratique de distinction, pratique de loisir mondain, l'écriture des vers est cependant aussi une pratique littéraire. Les poèmes sont adressés à des destinataires précis, mais visent une circulation plus large et, au moins pour les poèmes contre l'infidèle, sont pris dès leur écriture dans une volonté de faire œuvre dont témoigne la mise en recueil. Le choix du support manuscrit n'empêche ni une large publication – au point que Bussy doit sans cesse se défendre d'attributions abusives –, ni un dialogue constant avec la littérature imprimée – que l'on pense aux *Œuvres* de Voiture ou aux *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux* de Benserade. Les choix esthétiques de Bussy, l'ingéniosité formelle de ses poèmes, leur galanterie mâtinée de raillerie parfois grivoise, doivent autant aux pratiques sociales dans lesquelles s'inscrit l'écriture qu'aux modèles littéraires convoqués par Bussy (le rondeau marotique par exemple) pour assurer la plus grande efficacité à ses poèmes.

La littérature ici n'est pas simplement un après-coup du loisir mondain<sup>42</sup>. S'il y a bien des ressaisies des poèmes qui en accentuent la disponibilité pour des usages littéraires, l'horizon littéraire est aussi présent dans le moment même du loisir. Les modèles de la littérature imprimée informent l'écriture. La valeur littéraire est convoquée pour lui assurer une plus grande efficacité, notamment dans le cadre de la stratégie de présence de l'exilé. La constitution d'un recueil, la vigilance de Bussy quant aux textes qui lui sont attribués et le soin qu'il prend à entretenir sa réputation d'écrivain capable d'estimer les vers des autres mettent en lumière la tension vers la construction d'une œuvre et d'une figure d'auteur.

---

<sup>41</sup> *Correspondance*, t. II, p. 342-344. Le duc de Saint-Aignan à Bussy, à Paris ce 19 avril 1674.

<sup>42</sup> Comme semble le suggérer A. Génétiot, *Poétique du loisir mondain*, op. cit., p. 416.